

## Planning actualisé **Façades**

**Parking**

**Mise en service :  
fin février 2011**

**N° 6 et 8 côté école :  
Juillet à janvier 2011**

**N° 6 et 8 côté parking :  
Août à février 2011**

**N° 2 et 4 côté école :  
Octobre à avril 2011**

**N° 2 et 4 côté parking :  
Novembre à avril 2011**



**Propriétaire**  
Fondation HBM Emile Dupont  
23bis, rue Gourgas  
Case postale 12  
1211 Genève 8

**Régie des immeubles**  
Naef et Cie SA  
14-16, av. Eugène Pittard  
1211 Genève 17  
Tél. 022 839 39 39

**Architectes / Direction des travaux**  
Atelier d'architecture Brodbeck-Roulet SA

La Fondation HBM Emile Dupont, ainsi que l'ensemble des acteurs de ce projet vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année et vous remercie de votre bonne collaboration.

**Bonne Année**  
أعياد سعيدة  
**Feliz Año Nuevo**  
**Stastlivy Novy Rok**  
**Feliz Ano Novo**  
**Buon Anno**  
**Gëzuar Vitin e Ri**

## Réhabilitation des Libellules

**La Fondation HBM Emile Dupont a entrepris d'importants travaux et vous informe par ce bulletin**

De la parole, nous sommes passés aux actes et vous remercions pour votre collaboration et compréhension

**INFOS CHANTIER**  
Numéro 3 / Décembre 2010



## La Ville de Vernier s'engage pour la réhabilitation des Libellules

Les autorités de Vernier se sont engagées à collaborer étroitement avec la Fondation HBM Emile Dupont dans le cadre du projet de réaménagement du bâtiment 2 à 16, avenue des Libellules.

Vernier va notamment s'impliquer fortement dans la création et l'affectation de locaux d'activités au bas des immeubles. Les autorités et les services de la municipalité travailleront avec les associations, les travailleurs-euses sociaux-ales et avec vous, habitant(e)s, pour s'assurer que ces futures activités proposées soient pertinentes et durables.

Ces nouveaux lieux de vie, exploités par la Ville de Vernier, pourraient par exemple proposer l'une ou l'autre de ces activités :

- Une antenne du service de l'action sociale et des solidarités (SASS) pour permettre un accès de proximité aux personnes en difficulté.
- Un local conjoint pour la police municipale et les îlotiers de la gendarmerie pour renforcer la sécurité.
- Un local de médiation pour permettre aux médiateurs bénévoles, formés conjointement par Vernier et l'AQHL, de contribuer à réduire les tensions entre voisins.

- Un espace artistique ou un atelier de photo, pour permettre aux habitant(e)s et aux artistes participant à la Biennale d'Art Contemporain des Libellules (BAL) de partager leurs expériences et d'exposer.
- Une ludothèque
- Le siège du futur Contrat de Quartier étant donné que cet outil de démocratie participative, existant déjà dans trois quartiers de Vernier, devrait voir le jour aux Libellules en 2012.
- Un bureau pour les associations d'habitant(e)s pour les aider à davantage développer leurs activités.

Il s'agit à ce stade d'idées en cours de finalisation, pour lesquelles aucune décision définitive n'a été prise.

Pour l'attribution de ces espaces de vie, les autorités de Vernier s'engagent à travailler en étroite collaboration avec vous, les habitant(e)s et ceci avec le soutien des services communaux et l'accord du Conseil municipal. Ce dernier a ainsi déjà adopté une résolution dans sa séance du 7 septembre 2010 soutenant les démarches du Conseil administratif.

Nous nous réjouissons des futures discussions et échanges avec vous et vous remercions pour votre soutien et votre confiance !

Le Conseil administratif de Vernier (Thierry Apothéloz, Yvan Rochat, Thierry Cerutti)